

Le CPIAS OI

Est une structure publique, hébergée

au CHU Félix Guyon,

chargée par le Ministère de la Santé,
d'accompagner la politique nationale

de prévention des infections associées aux soins
(IAS)

et

de contribuer à la maîtrise de l'antibiorésistance
bactérienne.

Le CPIAS

Est membre du réseau régional de vigilance
et d'appui.

Il participe à l'organisation de la veille sanitaire
et des vigilances (REEVA) au sein de l'ARS OI.

Nous contacter

CPIAS OI

Site CHU Félix Guyon
Route de Bellepierre
CS 11021
97400 Saint-Denis

Médecin Hygiéniste :

Dr Catherine **AVRIL**

Tél: 02 62 90 57 83

GSM: 0692 26 77 77

catherine.avril@chu-reunion.fr

Puéricultrice Hygiéniste :

Christine **BANGUY**

Tél: 0262 90 66 07

GSM: 0692 26 87 37

christine.banguy@chu-reunion.fr

Infirmière Hygiéniste:

Catherine **MORVAN**

Tél: 02 62 90 57 84

GSM: 0692 60 62 99

catherine.morvan@chu-reunion.fr

Secrétariat :

Tél: 02 62 90 57 80

Fax: 02 62 90 57 82

GSM: 0692 26 77 19

cpias.oι@chu-reunion.fr

Notre site internet :

www.cpias-oi.fr



CENTRE D'APPUI ET DE PREVENTION
DES INFECTIONS
ASSOCIEES AUX SOINS
OCEAN INDIEN



ORGANISATION

L'ensemble des ARLIN et CCLIN se sont transformés en 17 CPIAS.



L'équipe du CPIAS Océan Indien (Réunion-Mayotte) répond aux questions des professionnels de santé et des enseignants sur l'ensemble des sujets touchant à l'hygiène et à la prévention du risque infectieux associé aux soins.

Les missions fixées par le code de santé publique

EXPERTISE ET APPUI

- ✓ Apport de conseil et assistance à l'ensemble des professionnels de santé de la Réunion et de Mayotte concernant la prévention des infections associées aux soins.
- ✓ Promotion de la lutte contre l'antibiorésistance.



ANIMATIONS REGIONALES

- ✓ Animation de réseaux régionaux de professionnels de santé.
- ✓ Accompagnement des réglementations et recommandations nationales.
- ✓ Contribution à l'information et la formation des professionnels de santé.
- ✓ Mise à disposition d'outils de prévention et d'évaluation.



ALERTE ET INVESTIGATION

- ✓ Investigation et suivi d'épisode infectieux à la demande d'un établissement, d'un professionnel de santé ou dans le cadre d'un signalement.
- ✓ Relais des alertes régionales et nationales.
- ✓ Aide à la préparation de la gestion des risques sanitaires émergents d'origine infectieuse et à potentiel épidémique.